

## Allocution d'ouverture Societe Civile

Monique Barbut, Directrice générale et Présidente Fonds pour l'environnement mondial

Réunion du Conseil 28 juin – 1er juillet 2010 Washington

Bienvenue à Washington et au 38<sup>e</sup> Conseil du FEM.

Comme vous le savez, le printemps 2010 a été une période chargée et productive. Le mois dernier, les ressources du FEM ont été reconstituées à un niveau historique, et il y a quelques semaines nous avons célébré cet excellent résultat lors de notre quatrième Assemblée à Punta del Este.

Je tiens à vous remercier pour ce succès que nous avons obtenu ensemble. C'est une reconstitution qui permet de transformer en une réalité la vision que nous avions pour FEM-5. J'ai eu l'occasion de remercier personnellement certains d'entre vous durant le Forum des organisations de la société civile qui s'est tenu juste avant l'Assemblée en Uruguay, mais je tiens à redire ici que ce résultat aurait été impossible sans vous, surtout dans un contexte financier aussi difficile.

Mais maintenant que nous avons sablé le champagne et porté des toasts, il est temps de retourner au travail. J'aimerais commencer par rappeler rapidement les résultats du Forum pour que nous soyons tous au même niveau d'information.

- Le Forum a recommandé tout d'abord que les organisations de la société civile et le FEM renforcent leurs activités de sensibilisation, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du réseau. Il s'agit en particulier de toucher les peuples autochtones, qui pourraient bénéficier davantage des programmes du FEM, notamment du programme de micro-financements.
- Un autre thème récurrent du Forum a été l'accès équitable aux ressources. Je l'ai dit à l'époque et je le répète aujourd'hui : les organisations de la société

civile devraient participer davantage au pilotage et au suivi des projets nationaux et régionaux de grande envergure.

• Enfin, certains d'entre vous ont insisté sur la nécessité de nouvelles réformes dans le cadre de FEM-5, en particulier pour simplifier le cycle de projet et développer l'accès direct aux financements. Vous avez demandé également que la société civile puisse recevoir entre 20 et 25 % du total des financements du FEM, à travers un nouveau système d'objectifs et d'incitations. De toute évidence, cet objectif est ambitieux, mais je suis prête à vous entendre sur les moyens qui pourraient être mis en œuvre pour accroître la participation de la société civile.

Je voudrais que nous commencions la discussion sur ces bases.

Durant les quatre années de FEM-4, les organisations de la société civile ont apporté leur soutien au FEM au plan international. Aujourd'hui, pour assurer la réussite de FEM-5, nous sommes tous d'accord sur le fait que notre réseau doit encore renforcer ses liens avec le niveau local, national et régional.

En particulier, il est essentiel que organisations de la société civile dialoguent très en amont avec les responsables des communautés locales pour faire remonter les projets de la base et assurer leur appropriation par les autorités. Vous apportez à la table des discussions une passion et une crédibilité que les décideurs respectent. Vous pouvez influencer la préparation et la mise en œuvre de projets mieux définis au niveau local, qui produiront des bénéfices multiples pour l'environnement mondial. Nous comptons donc plus que jamais sur vous pour faire circuler l'information, agir de manière ouverte et transparente pour développer une

collaboration efficace du FEM avec la société civile, et créer des liens avec les élus.

Je pourrais multiplier les exemples sur la façon de renforcer notre partenariat. Mais je voudrais surtout vous montrer comment, concrètement, le FEM entend s'engager pour une participation plus forte des organisations de la société civile. Alors que nous commençons nos travaux dans le cadre de FEM-5, nous présentons au Conseil trois initiatives qui vous intéresseront certainement. Chacune de ces réformes est une occasion pour renforcer encore l'engagement de la société civile, auprès des pays, dans la gestion de l'environnement mondial.

- Premièrement, nous proposons de rendre opérationnel l'article 28 de l'Instrument du FEM. Cela permettra d'élargir le partenariat du FEM afin que davantage d'acteurs organisations internationales, institutions nationales, banques régionales, société civile et même universités puissent avoir accès aux ressources du FEM, sans que cela n'engendre des coûts supplémentaires. Les pays auront ainsi accès à davantage d'expertise et auront plus de choix pour leurs Agences de mises en œuvre.
- Deuxièmement, le FEM offrira aux pays qui le souhaitent la possibilité de réaliser un exercice d'identification de leur portefeuille de projets pour FEM-5. Cet exercice permettra de mettre en place ou de conforter les mécanismes nationaux de programmation des ressources du FEM. L'un des objectifs prioritaires de cette réforme est de renforcer l'appropriation du FEM par les pays, en mettant ensemble autour de la table tous les ministères concernés ainsi que les représentants des principaux acteurs, y compris les organisations de la

société civile et le secteur privé. Ceux-ci pourront ainsi faire valoir leurs positions lors de la préparation des décisions de programmation.

• Troisièmement, dans le cadre de son Programme de Soutien aux Pays, le FEM financera la participation aux réunions de circonscription pour une ONG par pays. Cela permettra aux organisations de la société civile d'être mieux informées et outillées pour contribuer aux travaux du FEM dans les pays. Leur présence dans ces ateliers permettra aussi qu'elles communiquent mieux entre elles et puissent échanger sur leurs expériences respectives.

Avec ces trois réformes, je suis convaincue que le FEM montre son engagement pour une participation plus forte des organisations de la société civile. Sur tous ces points, j'attends maintenant avec intérêt vos suggestions, propositions et critiques constructives. Elles nous permettront d'améliorer nos travaux et de renforcer encore nos relations.